

> Remettre l'énergie au milieu du village (2/3)

La loi climat a fixé un objectif: la neutralité carbone d'ici à 2050. Mais elle ne dit pas comment y parvenir. Une chose est déjà sûre: villes ou villages, les communes seront en première ligne. Certaines ont déjà trouvé la recette de leur transition, jusqu'à produire sept fois plus d'électricité qu'elles n'en consomment. D'autres devront augmenter leurs impôts pour faire face à l'explosion de la facture d'électricité. Eoliennes, parcs solaires et réseaux de chaleur vont devoir trouver leur place... Cette Exploration, publiée par Heidi.news et réalisée avec le soutien du Forum Moving Mountains, vous propose de rendre visite aux municipalités pionnières de Suisse et des pays voisins, en passe de réussir ce pari. Place à la Suisse.

Environnement

Deux villages vaudois à l'heure des grands choix

Sur des terres où règne le climatoscepticisme, les communes de Rossinière, dans le Pays-d'Enhaut, et de Treytorrens, dans la Broye vaudoise, ont négocié leur tournant énergétique avec brio. Une conversion qui doit beaucoup au pragmatisme plutôt qu'à l'idéologie

Fabrice Delaye

Dans le petit hôtel de ville de Treytorrens, Richard Aigroz, syndic de ce village de 115 habitants de la Broye vaudoise, exprime les paradoxes de la transition énergétique en Suisse. Ici, quelques jours plus tôt, la loi climat version 2023 a tout juste bénéficié d'un petit 50% des suffrages exprimés. Sa version précédente, en 2021, avait été rejetée à 67%. Comme s'il n'y avait pas urgence.

L'évolution de l'électorat de cette petite commune agricole raconte pourtant une autre histoire. A Treytorrens comme dans d'autres communes rurales, la souveraineté énergétique, qui est plutôt une idée de droite, commence à faire la courte échelle à la transition écologique, historiquement portée par la gauche. Un compromis politique, comme on le aime tant en Suisse, est en train d'émerger.

«Ici, les gens ne sont pas tellement motivés par la neutralité énergétique en carbone, mais par l'indépendance», commence par confirmer Richard Aigroz. «Bien sûr, on les met dans l'ordre qu'on veut et les deux sont liés. Mais ce qui est rejeté c'est la méthode étiatique, les contraintes, et une vision déconnectée de nos réalités», explique le syndic de Treytorrens. Le village a perdu son bureau de poste en 2001 et rêve d'être un jour inclus dans les extensions du RER vaudois, sans grand espoir.

Sans plomber les finances

Syndic depuis 2009, Richard Aigroz a connu trois révisions de la péréquation financière entre communes. «Chaque fois, les petites communes sont perdantes», souligne-t-il. Est-ce pour cette raison que l'UDC, qui a placé les frustrations du monde rural au cœur de sa communication, arrive toujours en tête des élections cantonales et fédérales à Treytorrens?

Peut-être. Mais en dépit du climatoscepticisme des caciques zurichois du parti populiste de droite, Treytorrens se voit bel et bien en pionnière de la transition énergétique. Et ce qui est nouveau, c'est que cela va enfin pouvoir se concrétiser.

Le 30 juin 2023, un emprunt de 2,8 millions de francs cautionné par la commune a été obtenu en quelques minutes sur la plateforme de financement direct Cosmofunding, créée par la banque Vontobel. Il est destiné à construire un réseau de chauffage à distance à partir des déchets de bois des forêts de Treytorrens, première étape d'une sortie des énergies fossiles qui prévoit aussi le développement du photovoltaïque et du biogaz. Et tout cela sans que la commune ne plombe son endettement.

«Pour nous, la réflexion sur la transition énergétique a commencé en 2013», relate Richard Aigroz. L'ingénieur allemand Stephan Volkwein, qui a fondé en Suisse l'entreprise Renewables-Now pour évaluer le potentiel solaire thermique et photovoltaïque des villages, cherche alors quelques communes «témoins» pour valider son modèle.

Pour Treytorrens, il réalise gratuitement ce qui deviendra deux ans plus tard le premier cadastre solaire de Suisse. Il apparaît que les toits de la commune pourraient produire l'équivalent de quatre fois la consommation électrique des habitants. Et que le solaire thermique, c'est-à-dire la production de chaleur par des panneaux solaires sur les toits, suffirait à chauffer plus de 1000 mètres carrés par foyer...

Intrigué, le législatif communal veut en savoir plus. «Nous avons encore été plus loin en mandatant [l'entreprise] pour évaluer toutes les ressources locales comme la biomasse issue de la filière laitière, nos 24 hectares de forêt pour un chauffage à distance et même le vent», poursuit Richard Aigroz. «On avait le potentiel et un très bon rapport pour le prouver. Mais il ne s'est rien passé après.»

Une loi qui a accéléré le tempo

De fait, un projet de huit éoliennes s'est révélé irréalisable, à cause de la proximité de l'aérodrome de Payerne. De même, l'idée d'une coopérative solaire a pris du plomb dans l'aile quand un des agriculteurs disposant de surfaces importantes a décidé de les louer sous contrat à un gros électricien. «Cela a un peu plombé l'ambiance», résume Richard Aigroz.

Avec son maigre budget de 660 000 francs, dont le tiers est mangé par les travaux d'entretien et le reste par les écoles et autres services de santé, Treytorrens était donc resté depuis 2015 au pied du mur des renouvelables.

L'adoption de la loi climat en juin 2023 a accéléré le tempo: les communes deviennent l'échelon concret de la mise en œuvre de la transition. «La loi climat fixe de grands objectifs pour la neutralité carbone. La Confédération et les cantons veulent à ce qu'ils soient appliqués. Mais qui les mettra en œuvre?» interroge Richard Aigroz. «En grande partie les communes. Avec, dans notre cas, aussi peu de moyens financiers que techniques.»

Comme d'autres communes, Treytorrens aurait pu faire du contracting avec une grande entreprise électrique, de type Romande Energie ou Groupe E. Ces dernières proposent de financer et construire des installations renouvelables (solaires et chauffage à distance, en général), qu'elles exploitent ensuite en les fac-



Le territoire de Rossinière comprend 1000 hectares de forêt, dont 80% appartiennent à la n'en produit. (Jon Lauriat/Alamy Stock Photo)

hd
HEIDI.NEWS

Chaque semaine, Entre-Temps publie un épisode des «Explorations» de Heidi.news, média dont «Le Temps» est l'actionnaire majoritaire. Après la foodtech israélienne, l'histoire de l'Ukraine et un voyage en terre psychédélique, nous voici à la découverte des communes vitrines de la transition énergétique. Retrouvez tous ces récits en suivant ce code QR:



tant aux utilisateurs. Mais une rencontre avec une autre entreprise, Innergia, venue présenter son nouveau modèle d'affaires à la Journée de l'Union des communes vaudoises en 2022, va en décider autrement.

Enseignante à la retraite et vice-syndic de Treytorrens, Madeleine Stanesco s'intéresse depuis déjà quelque temps aux possibilités de partenariats public-privé (PPP). De telles collaborations sont au cœur du modèle d'affaires développé par le fondateur d'Innergia, Frédéric James Gentizon. Cet entrepreneur de 63 ans, ingénieur automobile de formation, est persuadé que la transition énergétique de la Suisse se jouera au niveau des communes.

La manne des caisses de pension

Le patron d'Innergia, invité à la table du Conseil communal de Treytorrens, nous explique son raisonnement. «D'abord, si vous voulez décarboner la production d'énergie, cela passe par le déploiement d'infrastructures renouvelables. Comme elles sont par nature décentralisées, vous allez les retrouver dans chaque commune. Si ensuite vous voulez que cette énergie renouvelable reste à des prix accessibles pour les consommateurs, cela devient très difficile avec des infrastructures qui ne pourront pas dégager des rendements élevés. Enfin, entre le frein à l'endettement et le simple bon sens, vous ne pouvez pas financer ces nouvelles infrastructures sur les deniers publics. On peut discuter du nombre de milliards de la facture totale de la transition, mais cela passera forcément par des investissements privés.»

D'où l'idée de partenariat public-privé avec les communes défendue par Frédéric James Gentizon qui, dans ses vies précédentes, a construit des pipelines et lancé des start-up. L'idée consiste aussi à financer ces PPP par des caisses de pension suisses, assises sur une manne dormante de plus de 1400 milliards de francs destinée à nos retraités.

«Ce qui nous a particulièrement intéressés, c'est leur modèle financier», confirme Richard Aigroz. Cela se comprend: l'investissement initial pour les installations de chauffage à distance s'élevait à 2,6 millions de francs. Mais la commune n'a pas eu à sortir cette somme, ni à l'emprunter directement -



commune. Une aubaine, car cette ressource peut avantageusement remplacer le mazout pour se chauffer. Et si elle est exploitée correctement, la filière bois stocke plus de carbone qu'elle

elle s'est contentée de se porter caution. Avec le même modèle, la municipalité envisage désormais d'investir dans des projets de photovoltaïque et de biomasse, pour 7 millions de francs supplémentaires.

Pour comprendre comment fonctionne ce petit miracle financier, il faut se rendre dans un autre village vaudois: celui de Rossinière, dans le Pays-d'Enhaut.

Ici aussi, on se méfie des grandes lois climat, qui fixent des objectifs sans dire comment les atteindre. Non clair en 2021 et petit oui en 2023 aux deux référendums sur le sujet. Pourtant, dans la salle du Conseil où il me reçoit, le syndic Jean-Pierre Neff est l'artisan d'un projet déjà très avancé de chauffage à distance au bois durable. Avec l'appui d'Innergia, il travaille à déployer des sources d'énergie neutre en carbone, notamment une nouvelle centrale au bois pour cogénérer de la chaleur et aussi de l'électricité.

Richesse forestière

«Chez nous, les réflexions ont commencé dès 2006», explique Jean-Pierre Neff. Alors président de la Fondation de famille Sandoz et croisé de l'économie durable, Pierre Landolt a acheté l'année précédente à la commune une ferme de montagne et 40 hectares à 1300 mètres d'altitude (la ferme des Monts, exploitée par sa fille aujourd'hui). «Il nous a expliqué le potentiel des forêts de stocker du CO₂», poursuit Jean-Pierre Neff.

Menuisier passionné par le bois – il faut l'entendre évoquer les grumes qui descendaient via les gorges de la Sarine il y a un siècle –, Jean-Pierre Neff est réceptif à l'idée. D'autant plus qu'il y a 1000 hectares de forêt sur le territoire de Rossinière, dont 80% appartiennent à la commune. Cette question foncière est centrale. Et dans ce domaine, pour une fois, les communes rurales ont un avantage clair sur les villes: elles ont la place et les ressources pour déployer des énergies renouvelables.

C'est ainsi avec le bois et la rénovation de l'hôtel de ville en 2010 que le Conseil communal de Rossinière a posé la première pierre (ou planche, si l'on préfère) de sa transition énergétique. Il s'agit d'abord de remplacer le chauffage au mazout par une chaudière au bois. Comme la commune possède plusieurs bâti-

ments, dont une église historique impossible à bien isoler et une grande salle municipale, le choix s'est porté sur un réseau de chauffage à distance (CAD).

Ce premier réseau est alimenté par une chaudière à pellets. La commune trouve les granulés séchés et comprimés auprès de l'entreprise Enerbois, filière de la scierie Zahnd à Rueyres, dans le Gros-de-Vaud. «La chaudière étant dans le village, nous avons préféré cette technologie qui à l'époque était la seule à n'émettre pratiquement que de la fumée blanche [de la vapeur d'eau avec très peu de particules]», explique Jean-Pierre Neff. Satisfaisant, mais pas encore en phase avec le rêve de notre maître menuisier d'exploiter le bois vraiment local.

Le projet convertit une bonne partie du village. Plusieurs autres résidents veulent se raccorder à ce réseau de chauffage, moins coûteux que le mazout – et beaucoup moins que le gaz, si l'on tient compte du prix d'achat et d'entretien d'une chaudière individuelle. Les habitants, qui occupent souvent des maisons en bois, voient dans le CAD un autre avantage: la production d'eau chaude étant décentralisée, le risque d'incendie devient quasi nul.

Le grand chalet de Balthus

A Rossinière, cet argument se révèle décisif pour un bâtiment historique: le grand chalet acquis par Balthus en 1977, plus grande construction des Alpes en madriers. Cette propriété de six étages, appartenant à Setsuko Klossowska, veuve du célèbre peintre, est encore chauffée au mazout. Rossinière, qui a consacré 2 millions de francs à son premier réseau de chauffage à distance (sur un budget de 3 millions), n'a longtemps pas eu les moyens d'étendre son réseau jusqu'au chalet.

«La capacité d'endettement d'une commune est très encadrée. De l'ordre de 5 millions pour une législature (cinq ans, ndr) dans notre cas», explique Jean-Pierre Neff. «Et tout doit être amorti en vingt-cinq ans, même si dans le cas des tubes d'un réseau, il en faudrait 80 pour les amortir de façon réaliste. C'est une des raisons pour lesquelles les réseaux des stations d'épuration n'avaient pu être réalisés que très progressivement par les petites communes, il y a une trentaine d'années.»

Comme d'autres communes, Rossinière aurait pu se résoudre au contracting avec un énergéticien. «Nous ne voulions pas perdre le contrôle», rétorque Jean-Pierre Neff. «Et nous voulions pouvoir renforcer notre filière de bois local.»

La solution se dessine en 2020. Frédéric James Gentizon, qui vient de lancer Innergia, prospecte dans la région en quête de son premier client. Il explique à Jean-Pierre Neff sa volonté de faire financer les infrastructures de la transition énergétique par les fonds des caisses de pension. Le syndic de Rossinière y voit une solution à la capacité d'emprunt limitée de sa commune.

En substance, Frédéric James Gentizon propose de profiter du passage aux énergies renouvelables pour créer ou recréer des services industriels dans les petites communes. La première étape consiste donc à créer une nouvelle société anonyme (SA). La commune et une coopérative rassemblant les usagers en sont les propriétaires. Innergia possède un siège au conseil d'administration.

Cette société anonyme, à but non lucratif et donc non soumise à l'impôt, possède sa propre capacité d'emprunter pour réaliser les travaux. A Rossinière, elle a été baptisée Infra-

Ross (et CoopRoss pour la coopérative). Sa première action a été de racheter le réseau de chauffage à distance existant, déjà en partie amorti, pour 1,3 million de francs – ce qui, au passage, a eu pour effet de désendetter la commune.

Innergia intervient comme consultant, rémunéré 0,4% du coût des projets. La feuille de route établie par l'entreprise prévoit maintenant la construction d'une nouvelle centrale avec deux chaudières. Il s'agit cette fois d'augmenter la taille du réseau de chaleur à distance afin de chauffer le grand chalet de Balthus ainsi que 50 à 60 logements dans le cœur du village, tout en produisant de l'électricité par cogénération. Le tout en valorisant la principale ressource de la commune: le bois de ses forêts, si cher à Jean-Pierre Neff.

Les normes les plus sévères

Les nouvelles chaudières ne seront pas alimentées par des pellets mais par des plaquettes, des résidus de bois qui proviennent directement de l'exploitation des 1000 hectares de forêt de la commune. «L'avantage des plaquettes est qu'on peut les sécher à l'air libre», explique Jean-Pierre Neff, qui assure que depuis dix ans cette technologie a bien progressé et n'émet presque plus de particules fines et de CO₂. «Nous sommes aux normes les plus sévères.»

Dans ce qui n'est pas sans évoquer une maquette Märklin dans le paysage accidenté du Pays-d'Enhaut, le projet prévoit que les plaquettes seront déchetées dans un atelier dédié au petit hameau de La Tine, en aval de Rossinière. De là, elles seront acheminées via la ligne du chemin de fer Montreux Oberland bernois vers la centrale de chauffe, elle-même située à proximité de la gare du village.

Cette centrale pourrait aussi comprendre des bureaux, par exemple pour l'administration du parc régional Gruyère - Pays-d'Enhaut. Enfin, ce sera un démonstrateur pour de nouvelles technologies de valorisation du bois développées par l'institut iBois de l'EPFL avec lequel Rossinière a quatre collaborations. Jean-Pierre Neff espère des transferts de technologie pour les entreprises locales.

A ce point, vous vous demandez peut-être, comme Voltaire avec Candide, si tout est vraiment parfait dans le meilleur des mondes? Quid, par exemple, de la neutralité carbone? Après tout, l'énergie produite par combustion du bois produit du gaz à effet de serre. Mais si elle est exploitée correctement, la filière bois stocke plus de carbone qu'elle n'en produit. «Nos forêts en stockent trois fois plus que ce qui sera exploité», précise Jean-Pierre Neff.

A l'autre bout du spectre, ces investissements trois fois plus élevés que le budget annuel de la commune ne risquent-ils pas de faire exploser les charges des usagers? Jean-Pierre Neff assure qu'InfraRoss va continuer de vendre ses kWh de chauffage comme un service public à prix coûtant. Il ajoute: «En contrôlant notre ressource, nous nous mettons à l'abri des soubresauts des marchés. De plus, grâce à la coopérative que n'importe quel usager pourra rejoindre gratuitement, il verra de manière transparente la comptabilité.»

L'atout de la traçabilité

Est-ce que ce sont tous ces arguments qui ont convaincu les investisseurs de la plateforme Cosmofunding de Vontobel de prêter en quelques minutes les 10 millions nécessaires aux investissements d'InfraRoss, à un taux de 2,29%?

Bernard Voirol, responsable de la relation client de la plateforme Cosmofunding, explique: «Actuellement, il y a une très grande demande des investisseurs pour les produits en faveur de la transition énergétique. Or rares sont les projets concrets prenant place en Suisse. Un investisseur peut directement constater l'impact de son investissement en finançant un chauffage à distance en Suisse. Cette traçabilité explique le succès de ces émissions.»

Par ailleurs, les caisses de pension sont tenues par la loi de privilégier les investissements dans des obligations suisses, ce qui est le cas de celles émises à Treytorrens.

D'autres éléments facilitent aussi l'intérêt des investisseurs, notamment des caisses de pension, pour des projets communaux d'énergie renouvelable. Un changement de réglementation en vigueur depuis octobre 2020 permet de considérer les infrastructures durables comme une classe d'actifs à part entière, ce qui autorise à augmenter leur part dans les portefeuilles d'actions (jusqu'à 10%).

De nouvelles solutions financières se dessinent donc pour mobiliser des fonds pour la transition énergétique des communes suisses. Dès qu'on se met à compter, le paradoxe de petites communes rurales pionnières en matière de transition énergétique se dissout... ■

«Actuellement,
il y a une très
grande demande
des investisseurs
pour les produits en
faveur de la transition
énergétique»

Bernard Voirol, responsable
de la relation client de la plateforme
Cosmofunding